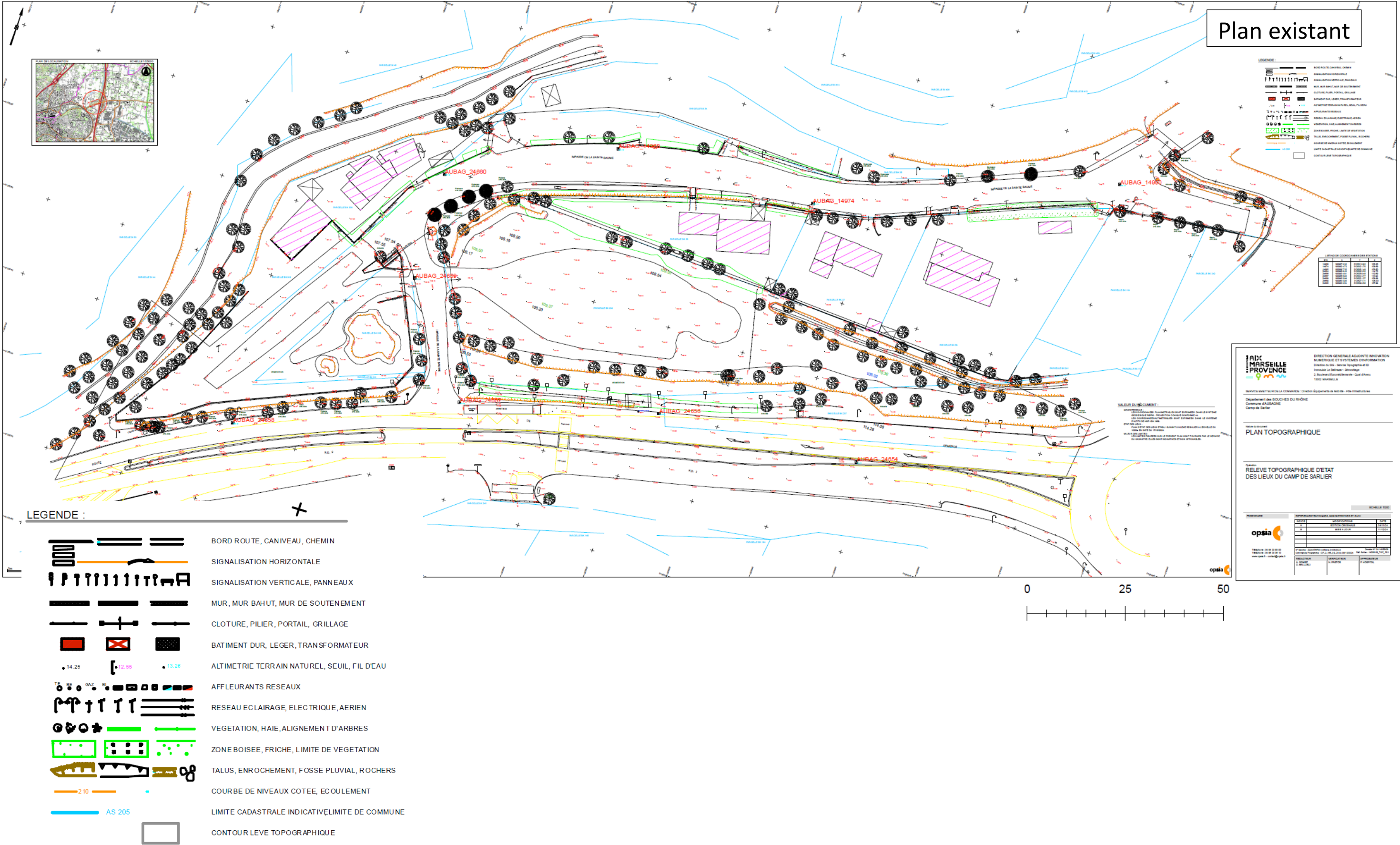


Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal à « Camp de Sarlier » Commune d'Aubagne (13400)

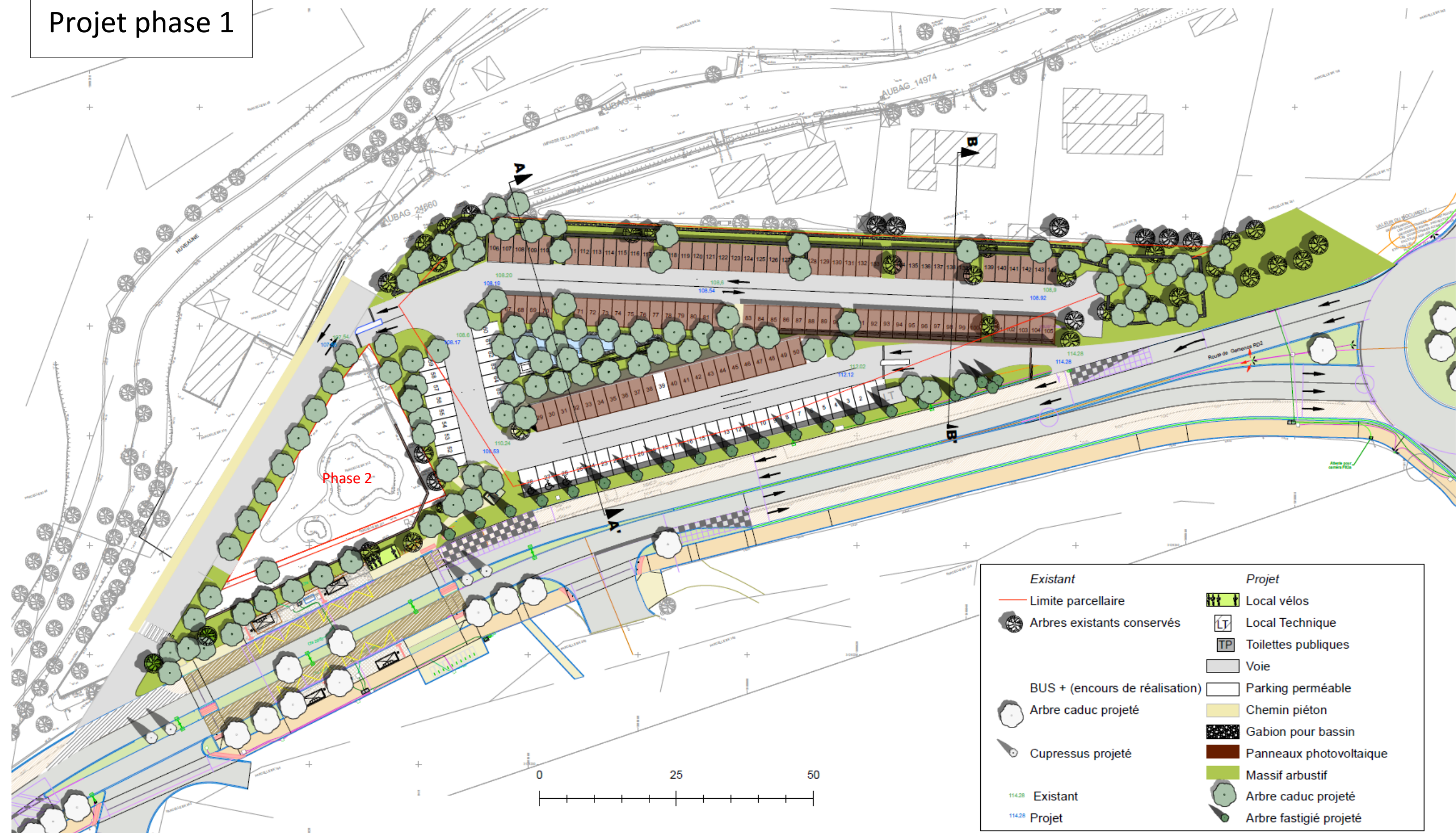
Demande d'examen au cas par cas

Annexe 3 – Plans du projet





Projet phase 1



Maitrise d'oeuvre



TPF ingénierie
Immeuble le Balthazar - 2,
quai d'Arenc
BP 60025 - 13202 Marseille
cedex 02
Tél 33 (0)4 91 23 77 50

Fabrique HetR
Architecture & Paysage
125, Bd Camille Flammarion
13004 Marseille Tel 06 24 45 25 44
<http://hetr.fr>

Maitrise d'ouvrage



METROPOLE AIX-MARSEILLE
PROVENCE
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

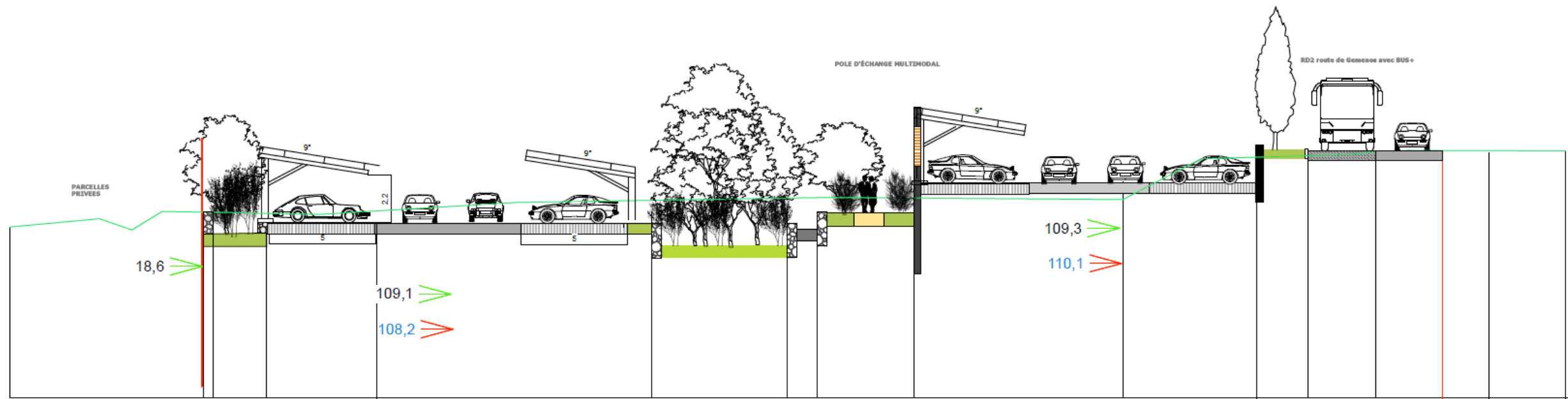
Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal de Camp
Sarlier
Commune d'Aubagne (13400)
PHASE: PA INDICE: A FORMAT: A3

Un plan de composition
d'ensemble du projet coté
dans les trois
dimensions

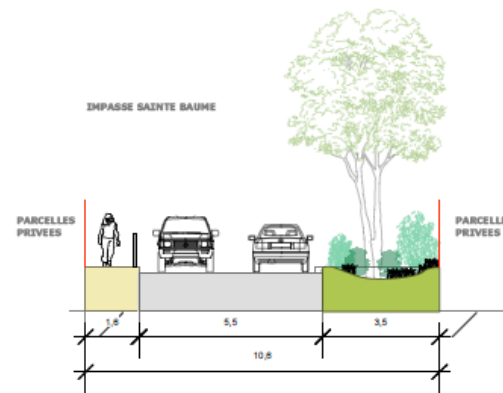
DATE: 18/10/2025

ECHELLE: 1/650

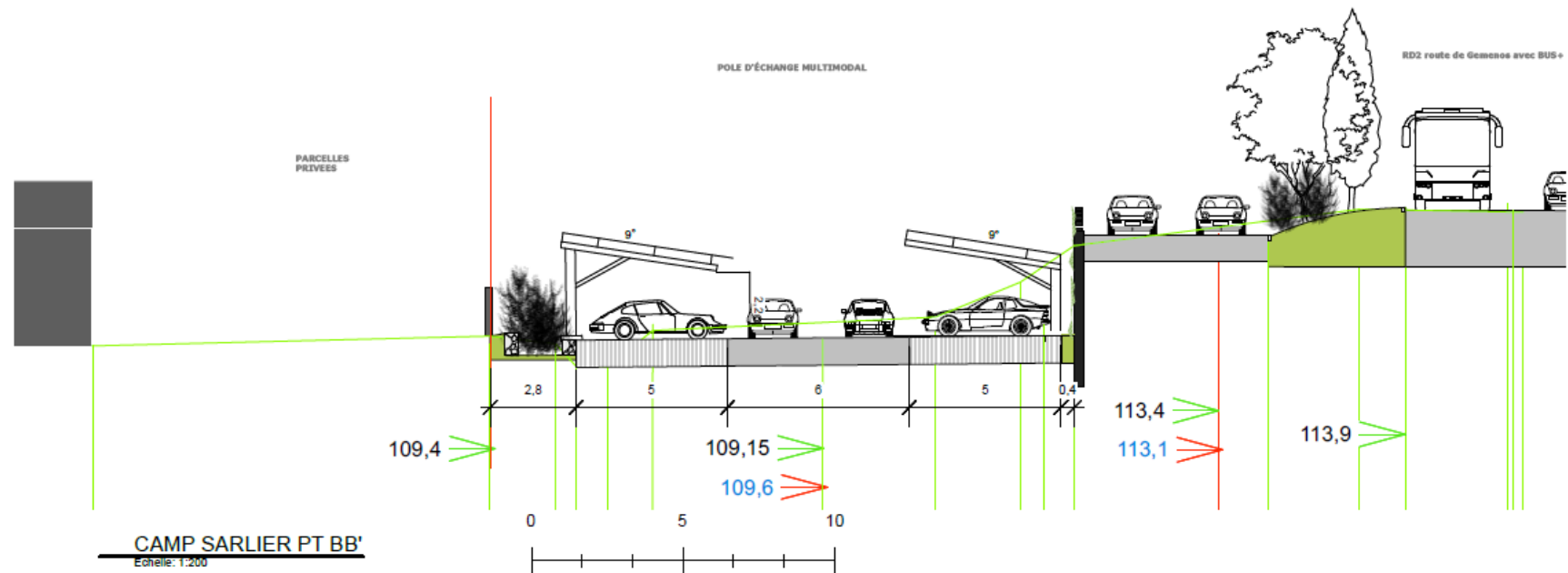
Page N°: 1
PA 4



CAMP SARLIER PT AA'
Echelle: 1:200



CAMP SARLIER PT IMPASSE STE BAUME
Echelle: 1:200



CAMP SARLIER PT BB'
Echelle: 1:200

Maitrise d'oeuvre



TPF ingénierie
Immeuble le Balthazar - 2,
quai d'Arenç
BP 60025 - 13202 Marseille
cedex 02
Tél. 33 (0)4 91 23 77 50

Fabrique HetR
Architecture & Paysage
125, Bd Camille Flammarion
13004 Marseille Tel 06 24 45 25 44
<http://hetr.fr>

Maitrise d'ouvrage



METROPOLE AIX-MARSEILLE
PROVENCE
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal de Camp
Sarlier
Commune d'Aubagne (13400)
PHASE: PA INDICE: A FORMAT: A3

Un plan de composition
d'ensemble du projet coté
dans les trois
dimensions

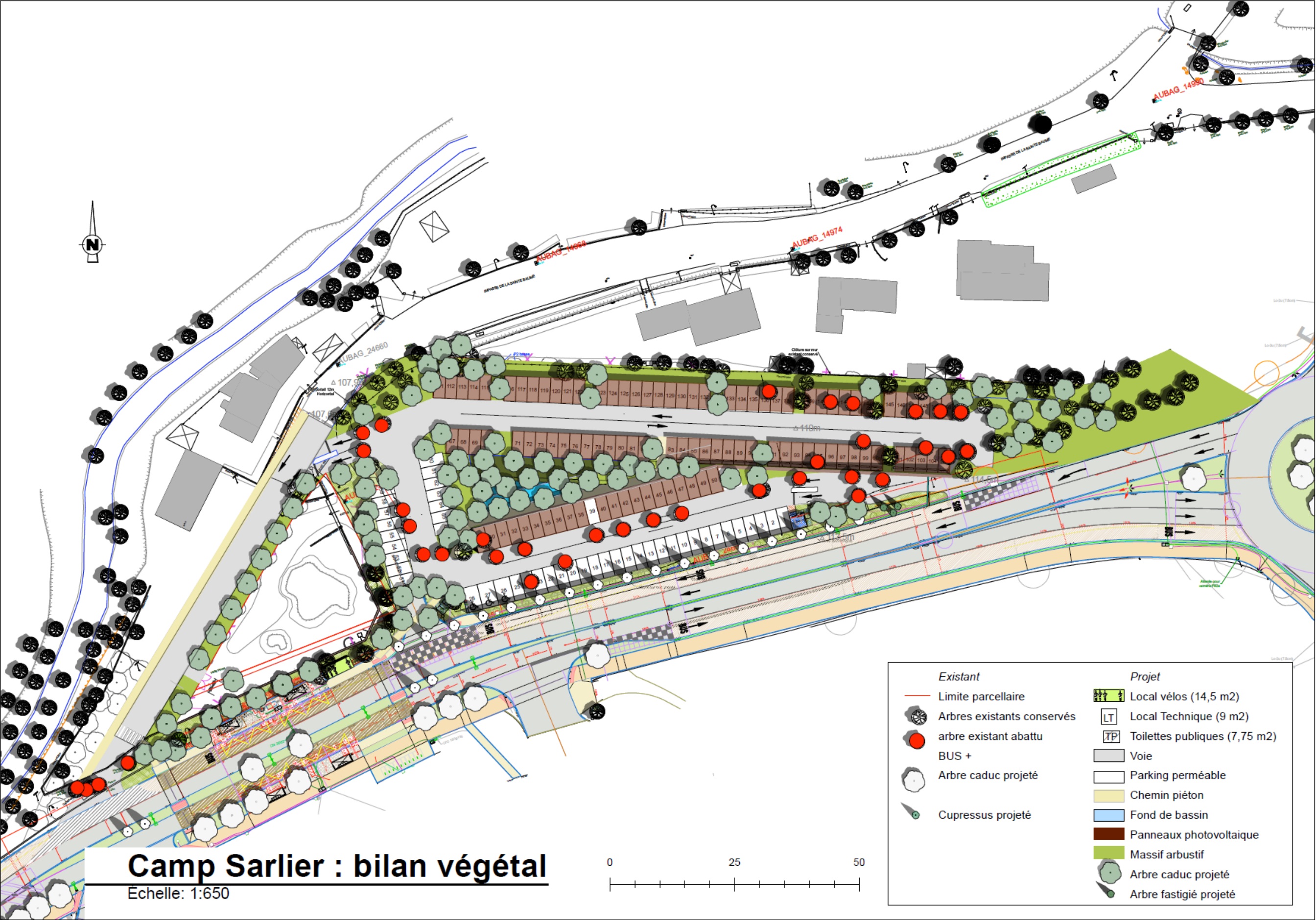
DATE: 18/10/2025

ECHELLE: 1/200

Page N°:2
PA 4

Projet phase 2





Extrait notice Permis d'aménager -Octobre 2025

I.1.1 - ESPACES VERTS ET PLANTATIONS

Les objectifs des aménagements paysagers sont d'ordonner les espaces en équilibrant le rapport minéral/ végétal et de fait l'îlot de chaleur induit par le parking. Ils répondent également aux enjeux suivants :

- Créer une futaie centrale qui participe à la lisibilité du parking en créant un repère tout en aménageant une traversée piétonne du parking directe, agréable et ombragée pour les piétons. Il participe au tamisage de l'infrastructure pour les riverains. Enfin il participe à l'infiltration des eaux pluviales dans le bassin ;
- Souligner l'entrée de ville par un alignement de Liquidambar (faible empreinte et référence à la plaine agricole et aux plantations du BHNS)
- Réduire l'impact de la proximité du parking et des panneaux photovoltaïques pour les riverains en créant une périphérie densément plantée au tour de l'équipement : reconstitution de la haie abattue avec un mélange d'arbres caduques (évitant les ombrages l'hiver) et d'arbustes
- Réduire l'impact des grands linéaires de stationnements au Nord par des bosquets d'arbres et d'arbustes ;
- Participer à la collecte et la rétention des eaux pluviales par des processus d'infiltration naturelle et de modelé peu coûteux

En plus de l'ombrage produit par les ombrières équipées de panneaux solaires, une attention particulière sera portée sur l'intégration d'arbres et d'espaces verts. Ces derniers seront donc placés majoritairement au Nord des panneaux pour éviter de leur faire de l'ombre et diminuer le rendement. L'ombre créée par les ombrières n'est pas de qualité suffisante pour répondre à un enjeu de développement durable. C'est pourquoi il est aménager des espaces verts qui jouent un rôle crucial pour améliorer le cadre de vie, favoriser la biodiversité locale et réduire les effets d'îlots de chaleur.

Bilan Végétal :

Arbres abattus : 36 dont une quinzaine de robiniers (espèce reconnue invasive)

Arbres plantés : 120 unités

Palette Végétale :

La palette végétale s'appuie sur la palette végétale locale et la palette végétale du BHNS ; elle se décompose en cinq types :

1. La futaie centrale sera constituée d'arbres et d'arbustes de grande et moyenne grandeur (érables, frênes, sorbiers, tilleuls, fusain d'Europe, sureau noir, cornouillers...)
2. La haie riveraine : d'arbres et d'arbustes de moyenne grandeur (arbre de Judée, frênes à fleurs, myrtes, phylaire, laurier tin, fusains d'Europe...)
3. Les sarmenteux couvrant les soutènements (lierre, vignes vierges...)
4. L'impasse de la Ste Baume sera constituée d'arbres et d'arbustes de grande grandeur : Tilleul, méli, micocoulier, pistachier, aubépine, lierre
5. La bordure septentrionale de la RD : liquidambar fastigié compact, phylaire, myrte et lierre.

D'une manière générale, les plantations seront constituées d'un mélange de strates arbustive et arborée sous forme d'arbres tiges et de plants forestiers : Densité de plantation 1/m². Ce dispositif favorise le développement d'une biocénose et d'une croissance rapide

- Arrosage automatique– garantie de reprise 2 ans
- Entretien ensuite faible : concurrence naturelle entre les plants car autogestion naturelle (entretien taille, nettoyage à proximité des usages publics)

Extrait notice AVP V3 -Octobre 2025

III.1.3 - ARCHITECTURE :

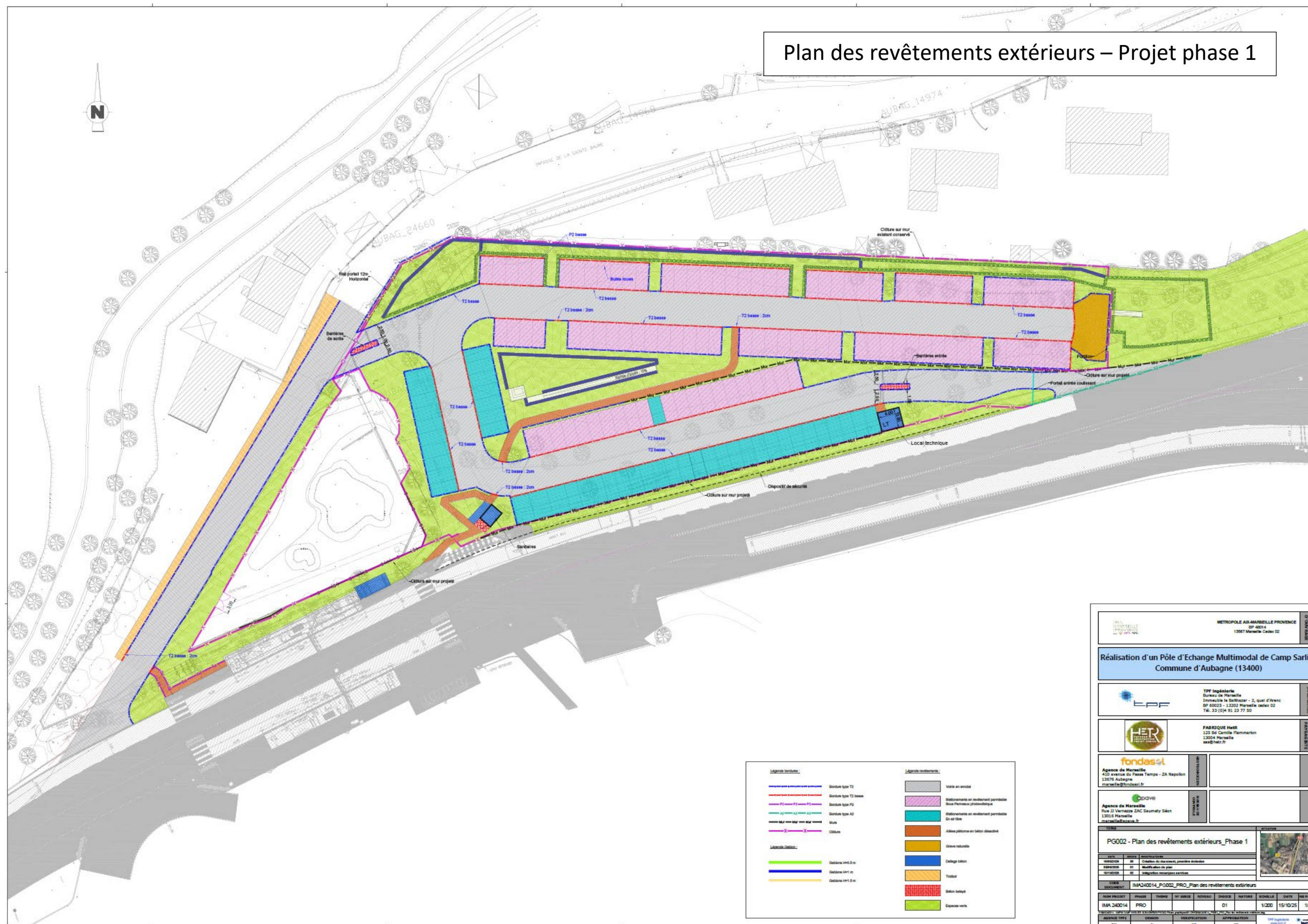
Le projet prévoit un linéaire de soutènement important pour assurer la stabilité des plateformes. Le mur central qui soutient la première partie des stationnements et les ombrières photovoltaïque dépassera de 3,5m le niveau fini des places hautes sur une longueur d'environ 50m. La hauteur d'arrase NGF du voile sera variable du fait de l'inclinaison selon une parallèle au terrain fini. Au regard de l'impact potentiel de cet ouvrage dans le site, un traitement architectural et paysager spécifique est prévu en couronnement et en soubassement.

Couronnement : Le voile sera en béton armé plein du pied à une hauteur de 1,05m calculée au point de terrain fini le plus haut pour remplir la fonction garde-corps. Au-delà de cette cote le voile sera ajouré selon un ordonnancement de portique béton correspondant à la trame principale des charpentes métalliques des ombrières. Les percements dans le voile seront traités en claustra de terre cuite permettant d'alléger le couronnement de l'ouvrage par une matérialité affichant une certaine porosité visuelle sans laisser visible les sous-faces de panneaux. L'utilisation de la terre cuite trouve son ancrage dans la relation qu'entretient la commune avec le matériau et sa mise en œuvre dans les composantes de l'architecture méditerranéennes.

Soubassement : La face nord du mur, partie la plus émergente, sera en contact constant avec des espaces vert de largeurs variables entre l'îlot de fraîcheur et le boisement d'entrée. Cette situation permet d'envisager l'implantation de grimpant de type lierre, vigne vierge pour fonder le soubassement au projet paysager. La mise en œuvre de câble et treille sur la face nord du voile permettra de guider les végétaux verticalement sans travaux lourds.

Enfin, pour garantir leurs pérennité, l'ensemble des ouvrages béton recevront un vernis mat anti-graffiti jusqu'à une hauteur de 2,5 accessible

Plan des revêtements extérieurs – Projet phase 1



[illegible]

 REPUBLIQUE FRANCAISE 17 JULI 2018	METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE BP 40014 13567 Marseille Cedex 02	BPM AMO - G
Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal de Camp Sarrail Commune d'Aubagne (13400)		
 TPF Ingénierie Bureau de Marseille Entreprise de la Balthazar - 2, quai d'Aranc BP 60025 - 13002 Marseille cedex 02 Tel. 03 (04) 91 23 77 90	BPM AMO - G	
 H&T Ingénierie	FABRICE H&T 135 Bd Camille Flammarion 13004 Marseille mail@h-t.fr	BPM AMO - G
 fondasol Agence de Marseille 410 avenue du Passé Temp - ZA Napoleon 13676 Aubagne contact@fondasol.fr	METROMOULOP	BPM AMO - G
 ADQAVE Agence de Marseille Rue 2 Ventouse ZAC Tourmay St Jean 13016 Marseille maison@adqave.fr	BPM AMO - G	BPM AMO - G
TITRE		PROJET
PG002 - Plan des revêtements extérieurs_Phase 2		
 DATE REVISION DESCRIPTION	 15/05/2018 01 Création du document, première έκδοση	
 15/05/2018 01 Modification de plan		
 15/05/2018 01 Validation document définitif		
 CODE DOCUMENT	BM240D14_PG002_PROJ_Plan des revêtements extérieurs	
 MAIN PROJECT PHASE THEME N° BIERE NIVEAU DATE NATURE SCHALE DATE NE FA	APPRECIATION	
 BMA 240D14 PROJ 01/01 1/200 15/05/25 20		
AGENCE TPF TPF Ingénierie		TPF Ingénierie www.tpf.fr

Légende bordures :

	Bordure type T2
	Bordure type T2 basse
	Bordure type P2
	Bordure type A2
	Murs
	Clôture

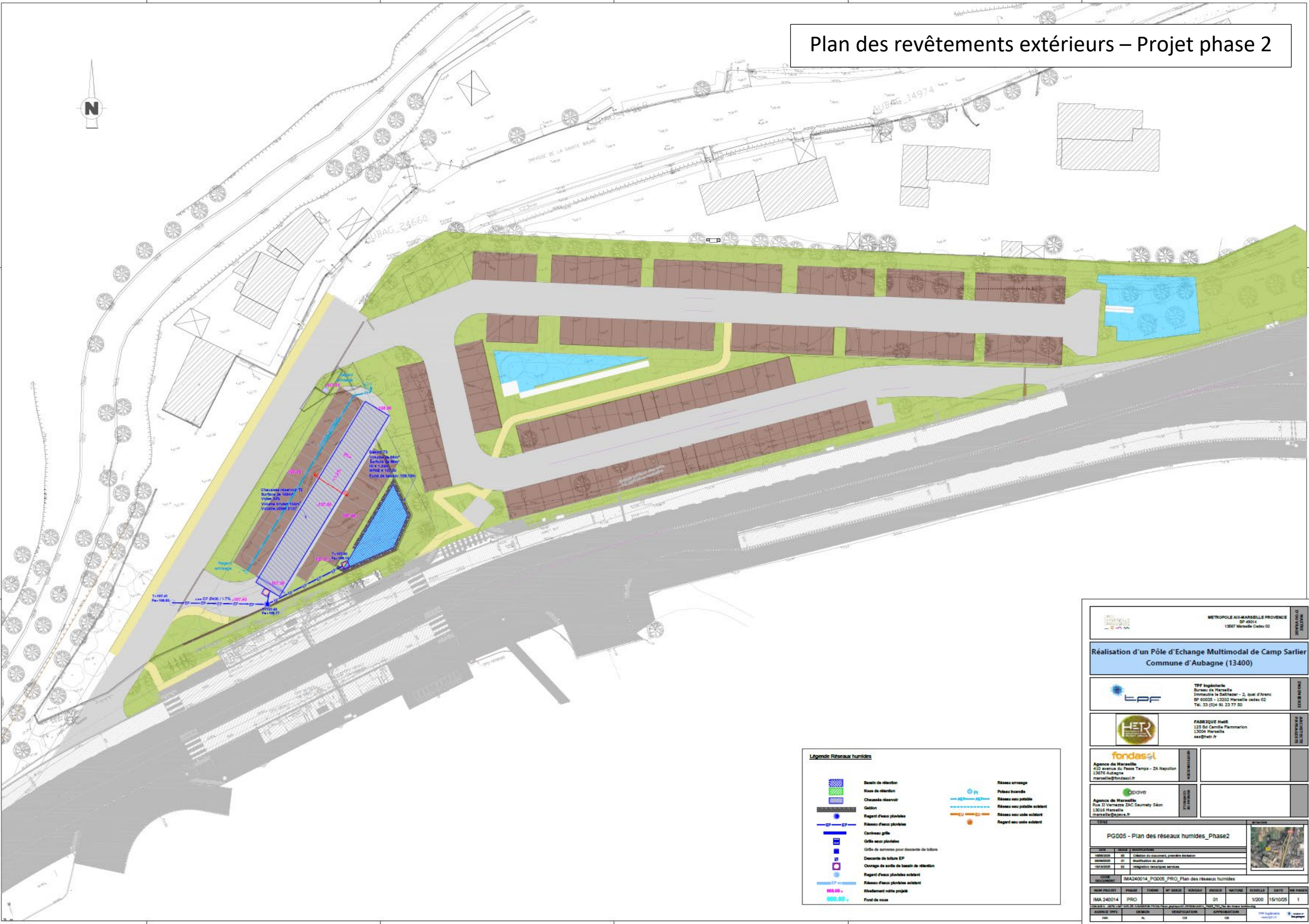
Légende Gabion :

	Gabions H=0.5 m
	Gabions H=1 m
	Gabions H=1.5 m

Légende revêtements :

	Voirie en enrobé
	Stationnements en revêtement perméable Sous Panneaux photovoltaïque
	Stationnements en revêtement perméable En air libre
	Allées piétonne en béton désactivé
	Grave naturelle
	Dallage béton
	Trottoir
	Béton balayé
	Espaces verts

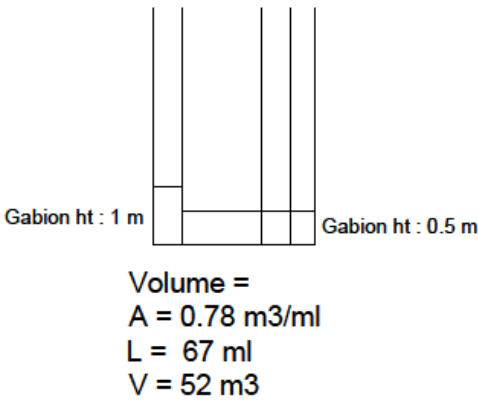




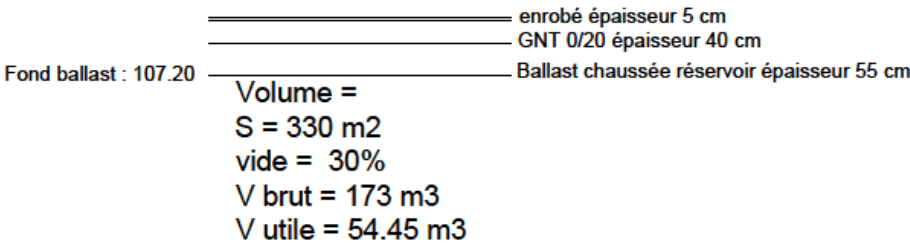
Légende Réseaux humides

	Bassin de rétention		
	Noue de rétention		
	Chaussée réservoir		
	Gabion		
	Regard d'eaux pluviales		Réseau arrosage
	Réseau d'eaux pluviales		Poteau incendie
	Caniveau grille		Réseau eau potable
	Grille eaux pluviales		Réseau eau potable existant
	Grille de surverse pour descente de toiture		Réseau eau utilisée existant
	Descente de toiture EP		Regard eau utilisée existant
	Ouvrage de sortie de bassin de rétention		
	Regard d'eaux pluviales existant		
	Réseau d'eaux pluviales existant		
	Nivellement voirie projeté		
	Fond de noue		

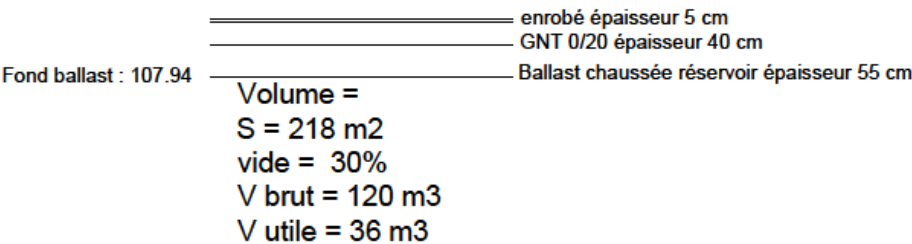
COUPE A



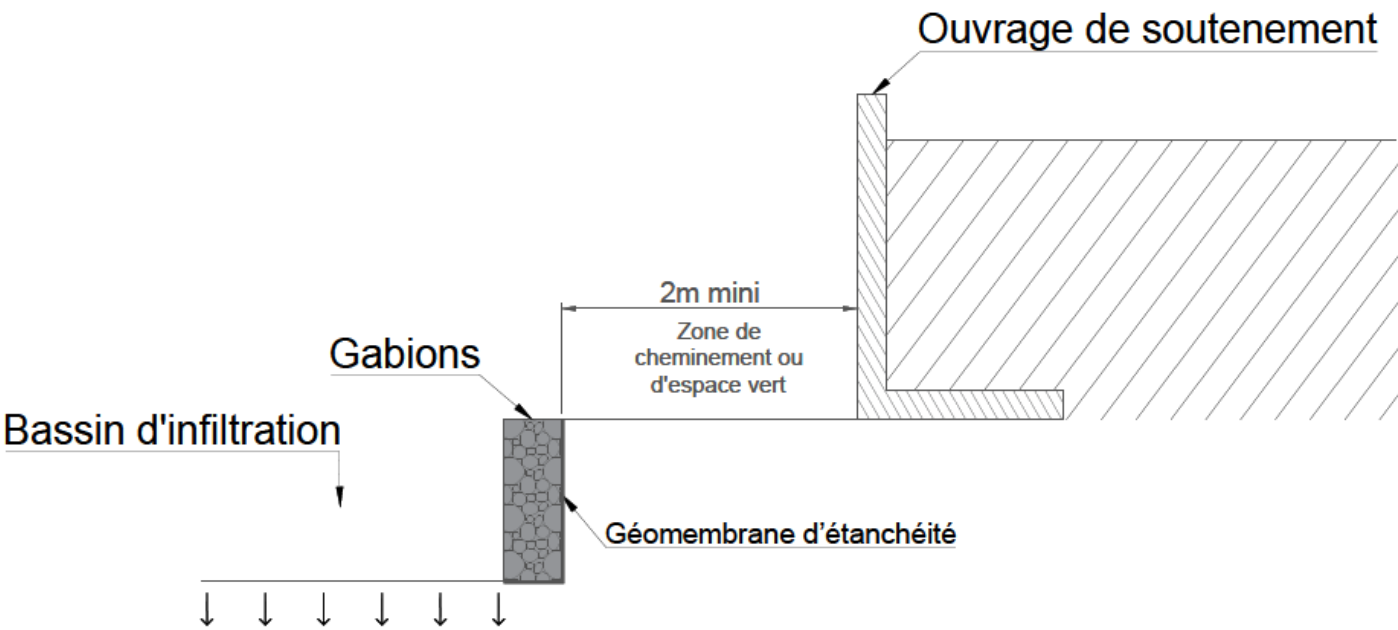
COUPE C



COUPE D (BV1)



COUPE B



COUPE E (BV T2)

